Informations succinctes communiquées par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) nº 1/2004 de la Commission du 23 décembre 2003 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides d'État accordées aux petites et moyennes entreprises actives dans la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles

(2006/C 16/04)

Numéro de l'aide: XA 57/05

État membre: Finlande

Région: Finlande continentale, région hors objectif 1

Intitulé du régime d'aide: Aide en faveur d'un projet de formation

Base juridique: Valtioneuvoston asetus maaseudun kehittämisestä (609/2000, myöhemmin tehtyine muutoksineen), 52 pykälän 2 momentin 4 kohta

Dépenses annuelles prévues dans le cadre du régime d'aide: L'aide en faveur des projets de formation devrait atteindre 1,9 million EUR en 2006

Montant maximal de l'aide: L'aide au projet de formation peut être accordée à concurrence de 90 % des coûts éligibles, mais son montant maximal est de 100 000 EUR par bénéficiaire sur une période de trois ans. Pour le calcul du montant de l'aide, le bénéficiaire de l'assistance technique est réputé être bénéficiaire de l'aide.

L'aide est accordée sous la forme d'une subvention

Date de la mise en œuvre: À compter du 1er janvier 2006

Durée du régime d'aide ou de l'aide individuelle: L'aide en faveur des projets de formation est accordée pendant l'année 2006

Objectif de l'aide: L'aide à la formation vise à permettre aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles d'améliorer leur savoir faire et leurs qualifications en promouvant des actions de formation. L'octroi de cette aide est régi par l'article 14 du règlement (CE) nº 1/2004 de la Commission et par le point 14 des lignes directrices de la Communauté concernant les aides d'État dans le secteur agricole

Secteur concerné: Agriculture

Nom et adresse de l'autorité responsable: Chaque centre régional pour l'activité économique et l'emploi (*TE-keskus*, 10 centres régionaux sont concernés) accorde l'aide au projet de formation dans sa zone de compétence géographique

Etelä-Pohjanmaan TE-keskus (Ostrobotnie méridionale)
Huhtalantie 2
FIN-60220 Seinäjoki

Hämeen TE-keskus (Häme)
Rauhankatu 10
FIN-15110 Lahti

Kaakkois-Suomen TE-keskus (Sud-Est de la Finlande)
Salpausselänkatu 22, PL 1041
FIN-45101 Kouvola

Keski-Suomen TE-keskus (Finlande centrale)
Cygnaeuksenkatu 1, PL 44
FIN-40101 Jyväskylä

Pirkanmaan TE-keskus (Pirkanmaa)
Kauppakatu 4, PL 467
FIN-33101 Tampere

Pohjanmaan TE-keskus (Ostrobotnie)
Hovioikeudenpuistikko 19 A, PL 131
FIN-65101 Vaasa

Pohjois-Pohjanmaan TE-keskus (Ostrobotnie du nord)
Viestikatu 1, PL 86
FIN-90101 Oulu

Satakunnan TE-keskus (Satakunta)
Pohjoisranta 11 E, PL 266
FIN-28100 Pori

Uudenmaan TE-keskus (Uusimaa)
Maistraatinportti 2, PL 15
FIN-00241 Helsinki

Varsinais-Suomen TE-keskus (Varsinais-Suomi –Sud-ouest de la Finlande)
Ratapihankatu 36, PL 592
FIN-20101 Turku

Adresse Internet:

http://www.mmm.fi/tuet/valtiontuet/ryhmapoikkeusasetus/